

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2011

Date de convocation :
07 mars 2011
Date d'affichage :
07 mars 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 47

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 30

Pouvoir(s) : 1

OBJET : 2011/C03/01

**Budget Principal
Compte Administratif 2010**

Acte rendu exécutoire :

- 4 AVR. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

- 1 AVR. 2011

Et publication le : - 4 AVR. 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 29 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Patrick DYON, Vice-président.

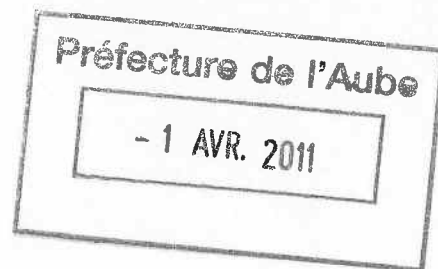
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Pierre BAE, Alain CARPENTIER, Dominique CHARLOT, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Pierre JOBARD, Martine JOBE, Jean JOUANET, Michel LAMY, Pascal LANDREAT, Ludovic LE ROY, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Gérald TARIN, Michel THIEBAUT, Christian TRICHE

Absents ou excusés (13) :

Mmes et MM., Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Michel JACOB, Bertrand JOURNE, Serge LARDIN, Catherine MANDELLI, René MARIE, Bruno MEUNIER, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT, Christian GUENELON

Pouvoirs (1) :

Jacques RIGAUD représenté par Madame Danièle BOEGLIN



Budget Principal – Compte Administratif 2010

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant,

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
65.5	0	0

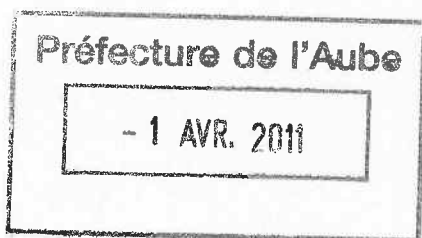
CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2010.

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE et ARRETE les résultats définitifs 2010 tels que résumés ci-dessous :

	INVESTISSEMENT (avec RAR)	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	57.784,98 €	827.361,69 €	885.146,67 €
Dépenses	10.812,41 €	468.879,82 €	479.692,23 €
Résultat 2010	46.972,57 €	358.481,87 €	405.454,44 €

ADOpte le compte administratif 2010.



Acte rendu exécutoire - 4 AVR. 2011
Après dépôt en Préfecture le - 1 AVR. 2011
Et publication le - 4 AVR. 2011

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 30 mars 2011
La Présidente

Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2011

Date de convocation :
07 mars 2011
Date d'affichage :
07 mars 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 47

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 30

Pouvoir(s) : 1

OBJET : 2011/C03/02

**Budget Principal
Affectation du résultat
de l'exercice 2010**

Acte rendu exécutoire :
- 4 AVR. 2011

Après dépôt en Préfecture le :
- 1 AVR. 2011

Et publication le : - 4 AVR. 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 29 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Patrick DYON, Vice-président.

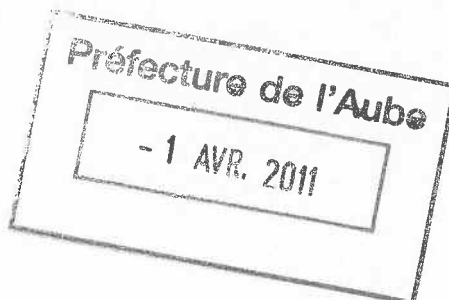
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Pierre BAE, Alain CARPENTIER, Dominique CHARLOT, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Pierre JOBARD, Martine JOBE, Jean JOUANET, Michel LAMY, Pascal LANDREAT, Ludovic LE ROY, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Gérald TARIN, Michel THIEBAUT, Christian TRICHE

Absents ou excusés (13) :

Mmes et MM., Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Michel JACOB, Bertrand JOURNE, Serge LARDIN, Catherine MANDELLI, René MARIE, Bruno MEUNIER, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT, Christian GUENELON

Pouvoirs (1) :

Jacques RIGAUD représenté par Madame Danièle BOEGLIN



Budget Principal – Affectation du résultat de l'exercice 2010

Vu l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé dans sa séance du 29 mars 2011, le compte administratif 2010 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 358.481,87 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de 46.972,57 € et aucun reste à réaliser,

Considérant les besoins recensés par l'exercice 2010,

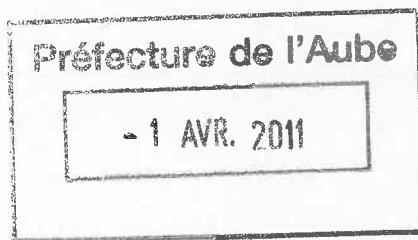
Considérant la nécessité de couvrir les besoins actuels et futurs d'investissement,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
71.5	0	0

LE COMITE SYNDICAL

DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2011 le résultat comme suit :

- ↳ Report en section d'Investissement - article 001, la somme de **46.972,57 €**,
- ↳ Report en section de Fonctionnement - article 002, la somme de **358.481,87 €**.



Extrait certifié conforme,
Troyes, le 30 mars 2011
La Présidente

- 4 AVR. 2011
Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le - 1 AVR. 2011
Et publication le
- 4 AVR. 2011

Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2011

Date de convocation :
07 mars 2011
Date d'affichage :
07 mars 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 47

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 30
Pouvoir(s) : 1

OBJET : 2011/C03/03

**Fixation de la cotisation des
collectivités adhérentes
au SDEDA pour 2011**

L'An Deux Mille onze
Le 29 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Pierre BAE, Alain CARPENTIER, Dominique CHARLOT, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Pierre JOBARD, Martine JOBE, Jean JOUANET, Michel LAMY, Pascal LANDREAT, Ludovic LE ROY, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Gérald TARIN, Michel THIEBAUT, Christian TRICHE

Absents ou excusés (13) :

Mmes et MM., Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Michel JACOB, Bertrand JOURNE, Serge LARDIN, Catherine MANDELLI, René MARIE, Bruno MEUNIER, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT, Christian GUENELON

Pouvoirs (1) :

Jacques RIGAUD représenté par Madame Danièle BOEGLIN

Acte rendu exécutoire :

- 4 AVR. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

- 1 AVR. 2011

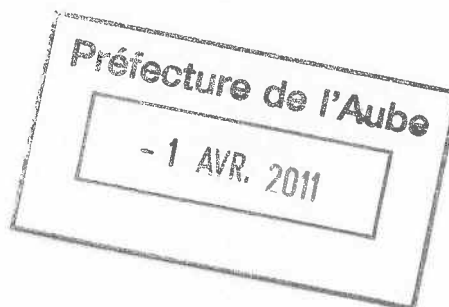
Et publication le :

- 4 AVR. 2011

La Présidente,



Danièle BOEGLIN



Fixation de la cotisation des collectivités adhérentes au SDEDA pour 2011

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 10 des statuts, la cotisation des personnes morales membres est destinée au financement des dépenses d'administration générale.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires 2011 présenté lors de sa séance du 17 Février 2011,

Vu le projet de Budget Primitif 2011 soumis à son examen,

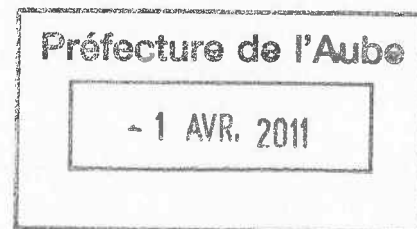
Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
71.5	0	0

LE COMITE SYNDICAL

DECIDE de fixer la cotisation 2011 à **1,00 € par habitant**.

RAPPELLE que le montant de la cotisation est calculé sur la base de la population INSEE 2008.



Extrait certifié conforme,
Troyes, le 30 mars 2011
La Présidente

- 4 AVR. 2011

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le - 1 AVR. 2011
Et publication le

- 4 AVR. 2011



Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2011

Date de convocation :
07 mars 2011
Date d'affichage :
07 mars 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 47

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 30
Pouvoir(s) : 1

OBJET : 2011/C03/04

**Budget Principal
Budget Primitif 2011**

Acte rendu exécutoire :

- 4 AVR. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

- 1 AVR. 2011

Et publication le : 4 AVR. 2011

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 29 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Pierre BAE, Alain CARPENTIER, Dominique CHARLOT, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Pierre JOBARD, Martine JOBE, Jean JOUANET, Michel LAMY, Pascal LANDREAT, Ludovic LE ROY, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Gérald TARIN, Michel THIEBAUT, Christian TRICHE

Absents ou excusés (13) :

Mmes et MM., Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Michel JACOB, Bertrand JOURNE, Serge LARDIN, Catherine MANDELLI, René MARIE, Bruno MEUNIER, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT, Christian GUENELON

Pouvoirs (1) :

Jacques RIGAUD représenté par Madame Danièle BOEGLIN

Préfecture de l'Aube

- 1 AVR. 2011

Budget Principal – Budget Primitif 2011

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'avis du bureau syndical du 29 mars 2011,

Vu la délibération n°2011/C03/ du 29 mars 2011 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2010,

Entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Danièle BOEGLIN, Présidente

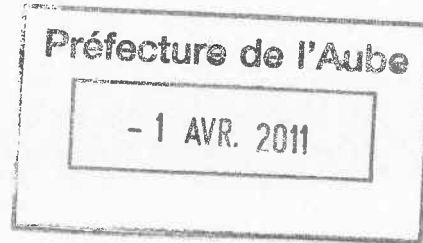
Après en avoir délibéré par,

Vote

Pour	Contre	Abstention
71.5	0	0

ADOpte le budget primitif 2011 du syndicat arrêté en dépenses et en recettes à la somme de :

- Section d'investissement : 54.022,57 €
- Section de fonctionnement : 881.481,87 €
- Reste à réaliser : 0,00 €



FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat de fonctionnement reporté		358.481,87 €
022	Dépenses imprévues	31.431,87 €	
042	Opérations d'ordres de transferts entre sections	7.050,00 €	
011	Charges à caractère général	465.000,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	342.500,00 €	
013	Atténuations de charges		2.000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23.500,00 €	
66	Charges financières	10.000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	2.000,00 €	
70	Produits de services		218.000,00 €
74	Dotations, subventions et participations		301.000,00 €
77	Produits exceptionnels		2.000,00 €
	TOTAL	881.481,87 €	881.481,87 €

INVESTISSEMENT

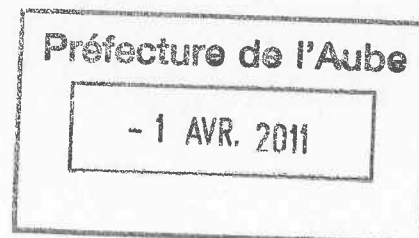
Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		46.972,57 €
020	Dépenses imprévues	222.57 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		7.050,00 €
20	Immobilisations incorporelles	5.000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	48.800,00 €	
	TOTAL	54.022,57 €	54.022,57 €

Acte rendu exécutoire - 4 AVR. 2011
 Après dépôt en Préfecture le - 1 AVR. 2011
 Et publication le - 4 AVR. 2011

Extrait certifié conforme,
 Troyes, le 30 mars 2011
 La Présidente



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 29 MARS 2011

Date de convocation :
07 mars 2011
Date d'affichage :
07 mars 2011
Nombre de membres du
Comité Syndical : 47

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 30

Pouvoir(s) : 1

OBJET : 2011/C03/05

**Budget Annexe
Compte administratif 2010**

Acte rendu exécutoire :

- 4 AVR. 2011

Après dépôt en Préfecture le :

- 1 AVR. 2011

Et publication le :

- 4 AVR. 2011

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille onze
Le 29 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (30) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

M. Patrick DYON, Vice-président.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Pierre BAE, Alain CARPENTIER, Dominique CHARLOT, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Jacques IRDEL, Pierre JOBARD, Martine JOBE, Jean JOUANET, Michel LAMY, Pascal LANDREAT, Ludovic LE ROY, Thierry PAUPE, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Marie-Claude ROUSSELOT, Gérald TARIN, Michel THIEBAUT, Christian TRICHE

Absents ou excusés (13) :

Mmes et MM., Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Michel JACOB, Bertrand JOURNE, Serge LARDIN, Catherine MANDELLI, René MARIE, Bruno MEUNIER, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT, Christian GUENELON

Pouvoirs (1) :

Jacques RIGAUD représenté par Madame Danièle BOEGLIN

